VILLE D'APT

(V A U C L U S E)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 31 janvier 2019
19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

GF/MG

N° 002366

Finances - Budget primitif 2019 - Débat d'Orientation Budgétaire.

Affiché le :

Le jeudi 31 janvier 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 24 janvier 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)
ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)
ABSENTS EXCUSÉS: M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommée Secrétaire.

Vu la Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 ; L2311-3 et R 2311-9.

Considérant, qu'il y a lieu de débattre sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précédent le vote du budget primitif,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE, que le débat d'orientations budgétaires a été présenté et discuté.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI